



Edité le : 25/11/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

Communauté de Communes Lodévois et Larzac
Alexandra AVAZERI

Espace Marie Christine BOUSQUET
1 place Francis Morand
34700 LODEVE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-168173	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2511-31474-2	N° Prélèvement :	00331781
N° Analyse :	00333551	Nature:	Eau à la production
Point de Surveillance :	SORTIE BACHE DE REPRISE	Code PSV :	000005022
Localisation exacte :	ROBINET DEPART DISTRIBUTION		
Dept et commune :	34 PEGAIROLLES-DE-L'ESCALETTE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,8045258300	Y :	3,3221670700
UGE :	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	P1	Type Analyse :	P1
Nom de l'exploitant :	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC 1 PLACE FRANCIS MORAND 34700 LODEVE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	STATION DE L'ADOUX	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 20/11/2025 à 11h11 Réception au laboratoire le 20/11/2025 à 13h23 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF	Code :	000990
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 20/11/2025 à 21h12

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	11P1@	11.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25 #
pH sur le terrain	11P1@	8.0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.34	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.37	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06	#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11P1@	3	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0 #
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	34BSIR*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	11P1@	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative			
Saveur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	#
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	15 #
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative			
Turbidité	11P1@	0.46	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 1
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Conductivité électrique brute à 25°C	11P1@	445	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200 1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	25.30	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	11P1@	25.12	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06	#
Carbone organique total (COT)	11P1@	0.42	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2	2 #
Cations							
Calcium dissous	11P1@	65.1	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1	#
Magnésium dissous	11P1@	21.5	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05	#
Ammonium	11P1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	0.10 #
Anions							
Chlorures	11P1@	5.5	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1	250 #
Sulfates	11P1@	4.3	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2	250 #
Nitrates	11P1@	< 0.5	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50 #

Edité le : 25/11/2025

Identification échantillon : LSE2511-31474-2

Destinataire : Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	#
Nitrites	11P1@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10	

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11P1@ ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)**34BSIR*** ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Mélanie MARCY
Technicienne de Laboratoire

